

# GERONT'INFOS

## FLASH INFOS - COVID 19

### Territoire d'AUBAGNE-LA CIOTAT

N°07 | ACTUALITES DE LA SEMAINE DU 04 MAI 2020 |



Chers partenaires,

Depuis le début de la crise sanitaire, les structures et les professionnels sociaux, médico-sociaux et sanitaires du territoire d'Aubagne-La Ciotat ne cessent de s'adapter et de se réorganiser pour être au plus près des besoins des personnes vulnérables. Nous, les services d'appui, essayons par le biais de cette « **Newsletter Géront'infos** », de **faciliter votre exercice quotidien** et vous apporter un **maximum d'informations utiles et concrètes** dans votre pratique.

Dans ce **7<sup>ième</sup> numéro**, vous trouverez des informations générales sur la **reprise d'activité de certains services et structures** du territoire, une réactualisation de la rubrique dédiée à la **distribution des masques FFP2 et « tout public »**, de nouveaux documents relatifs à la **reprise de l'emploi** mais également les traditionnels « outils », « bons à savoir » et « veille documentaire ».

Nous vous rappelons également que nous tenons à jour une base de données détaillée de l'organisation et du fonctionnement de chaque structure. **Merci donc de bien vouloir nous indiquer tout changement d'organisation de votre structure.** Ces éléments nous permettent de vous aider et vous orienter face à des situations de patients « complexes » pour éviter toute rupture de parcours.

Dans cette attente, nous restons à votre disposition par mail ou par téléphone

Information, orientation, évaluation, appui technique pour tous les domaines de la vie quotidienne - Seniors	Pôle Infos seniors Garlaban-Calanques	Antenne de La Ciotat 04.42.83.35.90 / 07.89.27.88.61	<a href="mailto:infoseniors13.laciotat@orange.fr">infoseniors13.laciotat@orange.fr</a>
		Antenne d'Aubagne + d'Allauch 06.41.47.17.53	<a href="mailto:infoseniors13.aubagne@gmail.com">infoseniors13.aubagne@gmail.com</a>
Coordination du maintien à domicile personnes âgées avec troubles cognitifs	MAIA Aubagne-La Ciotat	07 50 59 39 56	<a href="mailto:maia.aubagnelaciotat@gmail.com">maia.aubagnelaciotat@gmail.com</a>
Accompagnement/soutien de proches aidant des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées	Fil Rouge Alzheimer	07 81 12 52 68	<a href="mailto:filrougealzheimer@gmail.com">filrougealzheimer@gmail.com</a>
Information, orientation, sorties d'hospitalisation, prise en charge médicale, situations complexes tout âge	PTA Pratic'Santé	06 49 56 06 07	<a href="mailto:contact@pratic-sante.fr">contact@pratic-sante.fr</a>

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la précédente Newsletter du 27 avril 2020 (N°6)

- **Erratum** : Le [Site de la DGS](#) définissant les modalités de distribution des masques chirurgicaux et FFP2 aux professionnels (non fonctionnel sur le précédent numéro)

## ACTUALISATION D'INFORMATIONS PRESENTÉES DANS LE FLASH INFOS N°6

- Distribution des masques à Aubagne
- Distribution des masques à Cuges-les-Pins
- Distribution des masques à Peypin
- Distribution des masques à Saint-Savournin

Vous trouverez ces nouvelles informations dans les rubriques dédiées.

## Table des matières

<b>REPRISE D'ACTIVITES ET OFFRE DE SOIN DU TERRITOIRE</b> .....	<b>3</b>
CMPPA et Hôpital de jour Hodos .....	3
Autorisation de reprise d'activité pour les Equipes Spécialisées Alzheimer (ESA) et les Accueils de Jour .....	3
<b>DISTRIBUTION DE MASQUES</b> .....	<b>3</b>
Modalités de distribution des masques « tout public » sur le territoire Aubagne/La Ciotat.....	3
Créer son propre masque anti postillon.....	6
Mise à jour du guide stratégique régional de l'ARS et des dispositions d'approvisionnement des masques chirurgicaux .....	7
Distributions de masques sanitaires par l'état en sortie de confinement pour les professionnels de santé en ville et en EHPAD.....	7
<b>REPRISE DE L'EMPLOI : NOUVELLES INFOS</b> .....	<b>7</b>
Aide à domicile : quelles précautions prendre contre le COVID-19 ?.....	7
Mise à disposition d'un protocole national de déconfinement pour les entreprises afin d'assurer la sécurité et la santé des salariés .....	7
<b>TESTS DEPISTAGE COVID</b> .....	<b>8</b>
Centres de prélèvement dédiés aux professionnels .....	8
Laboratoires réalisant des dépistages sur le territoire Aubagne – La Ciotat (Tout Public).....	8
Liens utiles de l'ARS sur le dépistage.....	8
<b>OUTILS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>9</b>
Mise à jour de la FAQ : Actes funéraires et gestion des corps en ESMS.....	9
Mise à disposition d'un guide d'approche pour prendre des nouvelles par téléphone ou à domicile .....	9
Mise à jour du Guide de Stratégie de prise en charge des personnes âgées en établissement et à domicile.....	9
<b>BONS A SAVOIR</b> .....	<b>10</b>
Operation 4x4 Coaching solidaire .....	10
<b>VEILLE DOCUMENTAIRE</b> .....	<b>10</b>
Compte-rendu de la réunion Fédération du domicile / DGCS.....	10
<b>LIENS UTILES</b> .....	<b>10</b>

## REPRISE D'ACTIVITES ET OFFRE DE SOIN DU TERRITOIRE

### CMPPA ET HOPITAL DE JOUR HODOS

- Le CMPPA et l'Hôpital de Jour Hodos reprennent normalement leur activité, avec les précautions nécessaires dès le 11 mai.
- Contact : CMPPA 04.42.01.65.41 / HJ HODOS 04.42.01.65.40

### AUTORISATION DE REPRISE D'ACTIVITE POUR LES EQUIPES SPECIALISEES ALZHEIMER (ESA) ET LES ACCUEILS DE JOUR

Le guide de stratégie de prise en charge des personnes âgées en établissement et à domicile édité par l'Agence Régionale de Santé autorise les ESA et les accueils de jour à reprendre leur activité à partir du mois de mai 2020.

⇒ Le Fil Rouge Alzheimer, la MAIA d'Aubagne-La Ciotat, le Pôle Info seniors Galaban-Calanques et la PTA Pratic'Santé tiennent à jour un **tableau de l'organisation de l'offre sociale, sanitaire et médico-sociale** du territoire. N'hésitez pas à leur communiquer vos **modalités de reprise d'activités** pour la mise à jour de leurs base de données. Vous pouvez **les contacter** pour accéder aux informations dont vous pourriez avoir besoin.

## DISTRIBUTION DE MASQUES



### MODALITES DE DISTRIBUTION DES MASQUES « TOUT PUBLIC » SUR LE TERRITOIRE AUBAGNE/LA CIOTAT

Les municipalités se sont mobilisées pour fournir des masques aux habitants, dans la lutte contre le Covid-19.

Nous avons recensé les informations dont nous disposons dans le tableau ci-dessous. Nous continuerons à l'alimenter dans les prochains numéros.

Communes	Modalités et contacts
Allauch	<p>Envoi postal de masques chirurgicaux à <b>tous les habitants</b> d'Allauch, par la mairie, depuis le 27 avril. Renouvelable une fois sur demande.</p> <p>Distribution de masques « grand public » réutilisables, en plus des masques chirurgicaux, sur inscription via le formulaire disponible sur le <a href="#">site de la mairie</a>.</p> <p><b>Modalités</b> : Réception d'un e-mail indiquant l'heure, le jour et le lieu de retrait de vos masques, après l'inscription. Toutes les informations pour le retrait et les pièces justificatives demandées sont indiquées sur le site internet.</p> <p><b>Les personnes isolées</b> (âgées, fragilisées), sans famille ou sans un tiers pour venir leur retirer un masque peuvent contacter la plateforme téléphonique au 04 91 10 49 70, une solution de livraison sera proposée.</p> <p><b>Contact mairie</b> : 04.91.10.48.00</p>

<p><b>Aubagne</b></p>	<p>Distribution par la mairie de 2 masques par foyers. Ils seront livrés dans toutes les boîtes aux lettres. L'opération démarre mercredi 6 mai et se déroulera toute la semaine. Une 2<sup>de</sup> distribution de 50 000 masques sera effectuée courant mai et les modalités de remises des masques seront communiquées très prochainement.</p> <p>Toutes les informations sont sur le de la ville  <b>Contact mairie</b> : 04.42.18.19.19 - <a href="#">Site internet</a></p>
<p><b>Auriol</b></p>	<p>Distribution de masques en tissus par la mairie <b>pour chaque administré</b> (2 par habitants) organisée.  <b>Calendrier</b> : les 8 et 9 mai de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.  <b>Modalités</b> : La distribution s'organisera autour de 7 lieux de distribution sur la base de la répartition des habitants par bureau de vote, selon le tableau disponible sur le <a href="#">site</a> de la mairie.  Une seule personne par foyer, munie d'un titre d'identité avec photo, pour chaque personne du foyer ou pour le retrait pour une personne tiers.  Les personnes isolées (âgées, fragilisées), sans famille ou sans un tiers pour venir leur retirer un masque, peuvent se manifester auprès du CCAS au 04 42 04 43 65.  <b>Contact mairie</b> : 04 42 04 70 06 – <a href="#">Site internet</a></p>
<p><b>Belcodène</b></p>	<p>La municipalité est en cours de mobilisation et devrait offrir un masque en tissus par habitant. Les informations sur les modalités de la distribution de masques sont à venir très prochainement.  <b>Contact mairie</b> : 04 42 70 66 66 - <a href="mailto:mairie@belcodene.fr">mairie@belcodene.fr</a> - <a href="#">Site internet</a></p>
<p><b>Carnoux-en-Provence</b></p>	<p>La commune a décidé d'acheter 6000 masques "grand public" et de les <b>distribuer gratuitement aux habitants</b> selon un planning et des modalités établies sur ces <a href="#">documents</a>  <b>Modalités</b> : Un seul membre par famille devra se présenter, muni d'un stylo, d'une pièce d'identité et du livret de famille. Les masques seront remis contre signature. Un masque sera remis gratuitement par habitant, âgé d'au moins 12 ans.  <b>Contact mairie</b> : 04 42 73 49 00, choix 5 - <a href="#">Site internet</a></p>
<p><b>Cassis</b></p>	<p>Distribution par la mairie de 8000 masques en tissu lavable et réutilisable aux Cassidens les 29 et 30 avril prochains.  <b>Points de retrait</b> : Bureaux de vote respectifs, à l'exception du bureau de vote numéro 7 (collège des Gorguettes) pour lequel le point de retrait sera déplacé dans le local de l'office de tourisme sur le parking des Gorguettes.  <b>Calendrier</b> : Mercredi 29 avril : noms de famille de A à M de 9h à 17h. Jeudi 30 avril : noms de famille de N à Z, de 9h à 17h.  Une seule personne par foyer devra se déplacer. Pièce d'identité et livret de famille obligatoire.  Pour les personnes fragiles ou isolées, il est recommandé de prendre attache auprès du CCAS de Cassis, qui le livrera à domicile.  <b>Contact Mairie</b> : 04 42 73 49 00 – <a href="#">Site internet</a></p>

<b>Cadolive</b>	Nous ne disposons pas d'informations à ce jour. <b>Contact mairie</b> : 04 42 04 63 18 – <a href="#">Site internet</a>
<b>Ceyreste</b>	Distribution par la mairie pour <b>chaque habitant</b> d'un masque en tissu (normes AFNOR), lavables, réutilisables. <b>Modalités</b> : Réception à domicile (boite aux lettres) d'un coupon de retrait indiquant toutes les indications nécessaires (tranche horaire, documents à présenter ...) <b>Calendrier</b> : toute la journée du samedi 9 mai, en drive, devant la salle polyvalente. Tranche horaire de 2h indiquée pour chaque foyer sur le coupon distribué. Les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer ce jour-là pourront déléguer ce retrait à un tiers <b>Contact Mairie</b> : 04 42 83 77 10 – Plus d'information sur le <a href="#">site internet</a>
<b>Cuges-les-Pins</b>	La municipalité va distribuer des masques en tissu <b>aux habitants nés avant 2010</b> , le 7 mai de 14h à 17h, et le 8 et le 9 Mai de 9h à 12h. <b>Modalités</b> : Différents points de distribution selon l'ordre alphabétique des noms de famille : salle des Arcades : A à C / Salle de l'entraide : D à J / Ecole Chouquet : K à P / Salle des mariages : Q à Z. CNI, justificatif de domicile, livret de famille obligatoire. <b>Contact mairie</b> : 04.42.73.80.11- <a href="#">Site internet</a>
<b>Gémenos</b>	La mairie va distribuer 2 masques « grand public » le samedi 9 mai, de 8h30 à 12h30. 2 lieux de retrait : la salle municipale Jean Jaurès pour les habitants rattachés au bureau de votes 1 et 2, en « drive » sur le parking de l'Aquagem pour les habitants qui votent au bureau 3, 4 et 5. Un coupon de retrait sera envoyé dans le courant de la semaine prochaine. <b>Contact mairie</b> : 04 42 32 89 00 - <a href="mailto:contactsg@mairie-gemenos.fr">contactsg@mairie-gemenos.fr</a> – <a href="#">Site internet</a>
<b>La Ciotat</b>	La Mairie de La Ciotat remettra gratuitement à <b>chaque résident de la commune</b> 2 masques de protection : 1 de type FFP2, 1 de type UNS (Usage Non Sanitaire). <b>Modalités</b> : rendez-vous chaque jour entre 9h et 18h à choisir en fonction des disponibilités. Présentation obligatoire le jour-même, à la police municipale d'une pièce d'identité pour chaque membre de la famille, livret de famille justifiant des personnes membres de la famille, un justificatif de domicile sur La Ciotat. <b>Calendrier</b> : la Mairie de La Ciotat met en place un dispositif de réservation par internet avec l'application Weezevent, site internet spécialisé dans la gestion des événements. Accès au <a href="#">formulaire</a> . Pour les personnes sans internet, contacter la hotline de la mairie pour réserver les masques et les retirer dans les différents "drive", de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, en appelant au 04.42.83.89.68. <b>Contact mairie</b> : <a href="#">Site internet</a>
<b>La Bouilladisse</b>	La mairie va distribuer gratuitement 10000 masques en tissus aux habitants de la commune. Les modalités de distribution sont à venir très prochainement. <b>Contact mairie</b> : 04.42.62.97.08 – <a href="#">Site internet</a>
<b>La Destrousse</b>	La municipalité est en cours de mobilisation. Les informations sur les modalités de la distribution de masques aux habitants sont à venir très prochainement. <b>Contact mairie</b> : 04.42.18.49.30 – <a href="#">Site internet</a>

<p><b>La Penne-sur-Huveaune</b></p>	<p>Distribution de masques lavables en tissus par la mairie, à partir du 30 avril.  <b>Modalités</b> ; Plusieurs lieux de distribution. Successivement : Place Jean-Pellegrin, Bd Jean-Jacques Rousseau jusqu' à la médiathèque, et le quartier des Ponsons.  Les personnes absentes de leurs domiciles trouveront dans leurs boîtes aux lettres une information leur indiquant les modalités pour aller retirer leurs masques en mairie.  <b>Contact mairie</b> : 04.91.88.44.00 – <a href="#">Application internet</a></p>
<p><b>Peypin</b></p>	<p>La municipalité est en cours de mobilisation et va procéder à la distribution de 5000 masques « grand public ». Tous les foyers de Peypin recevront un courrier avec toutes les modalités de cette distribution, dans les prochains jours.  <b>Contact mairie</b> : 04 42 82 55 55 – <a href="#">Site internet</a></p>
<p><b>Plan de Cuques</b></p>	<p>Distributions de masques grand public par la mairie pour les habitants, à raison de plusieurs séances selon les disponibilités.  <b>Calendrier</b> : le jeudi 30 avril et le mardi 5 mai, de 9h à 12h Place Paul Ricard, devant les locaux de l'Animation Communale  Plus d'informations sont disponibles sur <a href="#">le site de la mairie</a>  <b>Contact mairie</b> : 04-91-10-40-40</p>
<p><b>Roquefort-la-Beudoule</b></p>	<p>La municipalité est en cours de mobilisation. Les informations sur les modalités de la distribution de masques aux habitants sont à venir très prochainement.  <b>Contact mairie</b> : 04.42.73.21.12 - <a href="mailto:accueil@roquefort-labedoule.fr">accueil@roquefort-labedoule.fr</a> – <a href="#">Site internet</a></p>
<p><b>Roquevaire</b></p>	<p>La mairie de Roquevaire va s'approvisionner de masques de protection réutilisables et distribuera gratuitement 1 masque <b>par habitant</b> en joignant les documents suivants :  Un justificatif d'identité pour chacun de ceux pour qui les masques sont récupérés,  Photocopie du livret de famille justifiant des personnes membres de la famille,  Justificatif de domicile de moins de 3 mois.  <b>Modalités</b> : Inscription à valider, pour obtenir une attestation nominative comportant le nombre de masques, l'heure et le lieu de retrait.  <b>Renseignements</b> au 04.42.32.91.53 – <a href="#">Site internet</a></p>
<p><b>Saint-Savournin</b></p>	<p>Une distribution de masques en tissus par la municipalité aura lieu la semaine du 5 mai en priorité pour les seniors les plus âgés.  <b>Contact mairie</b> : 04 42 04 64 03 - <a href="mailto:mairie@mairie-stsavournin.fr">mairie@mairie-stsavournin.fr</a> - <a href="#">Site internet</a></p>

## CREER SON PROPRE MASQUE ANTI POSTILLON

Le [site Stop Postillon](#) propose différentes méthodes pour élaborer soi-même des masques/écran anti-postillons mais explique également comment bien l'utiliser et pourquoi il est important d'en porter

## MISE A JOUR DU GUIDE STRATEGIQUE REGIONAL DE L'ARS ET DES DISPOSITIONS D'APPROVISIONNEMENT DES MASQUES CHIRURGICAUX

- Les accueils de jour autonomes pourront récupérer leurs masques chirurgicaux dès la semaine prochaine sur le site du SGAMI à Marseille. Un mail spécifique leur sera adressé en ce sens.
- Les accueils de jour rattachés à un EHPAD pourront s'approvisionner sur le stock distribué à leur structure de rattachement, dans le cas où leur activité reprendrait.
- Les ESA pourront récupérer un stock de masques via leur SSIAD de rattachement pour lequel le ratio en masques a été relevé
- Les plateformes de répit pourront récupérer leurs masques chirurgicaux dès la semaine prochaine sur le site du SGAMI à Marseille. Un mail spécifique leur sera adressé en ce sens.
- Pour toute demande d'informations, contacter [ars-paca-dt13-medico-sociale@sante.gouv.fr](mailto:ars-paca-dt13-medico-sociale@sante.gouv.fr)

## DISTRIBUTIONS DE MASQUES SANITAIRES PAR L'ETAT EN SORTIE DE CONFINEMENT POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTE EN VILLE ET EN EHPAD

- Le ministère des Solidarités et de la Santé met à jours ses [fiches](#) sur la doctrine de **distributions des masques** pour les professionnels de santé en ville pour la sortie du confinement
- La dotation masque va être augmentée de 67 % pour les EHPAD : ces derniers seront désormais dotés de 15 masques par professionnel par semaine. Cette information est disponible sur le [compte-rendu](#) de la réunion entre la DGCS et La fédération des personnes âgées.

## REPRISE DE L'EMPLOI : NOUVELLES INFOS



### AIDE A DOMICILE : QUELLES PRECAUTIONS PRENDRE CONTRE LE COVID-19 ?

- Le Ministère du Travail met à disposition des [affiches](#) de recommandations pratiques sur les précautions à prendre lors des interventions à domicile pour se protéger contre le Covid-19

## MISE A DISPOSITION D'UN PROTOCOLE NATIONAL DE DECONFINEMENT POUR LES ENTREPRISES AFIN D'ASSURER LA SECURITE ET LA SANTE DES SALARIES

- Ce [protocole](#) précise la doctrine générale de protection collective que les employeurs du secteur privé doivent mettre en place dans le cadre de la reprise d'activité
- Il vient en complément des [48 guides métiers](#) déjà disponibles sur le site du ministère du Travail et élaborés en partenariat avec les fédérations professionnelles et les partenaires sociaux.
- Plus d'information sur [le site internet](#) du Ministère du travail

## TESTS DEPISTAGE COVID



### CENTRES DE PRELEVEMENT DEDIES AUX PROFESSIONNELS

- Mise en place, par le CD13 de **deux centres de prélèvement** Covid-19 sur Marseille dédié au personnel des établissements et services pour **personnes âgées**. Les **SAAD** peuvent désormais en bénéficier.
- Condition préalable pour faire le test : présenter un ou plusieurs signes évocateurs de COVID-19.
- Dépistage uniquement **sur rendez-vous** en appelant le **09 85 80 80 80** (prix d'un appel local) du **lundi au vendredi** de **09h00 à 18h00** et **le samedi** de **9h00 à 12H00**.

### LABORATOIRES REALISANT DES DEPISTAGES SUR LE TERRITOIRE AUBAGNE – LA CIOTAT (TOUT PUBLIC)

- **Aubagne** : Labo Selas labosud provence biologie - site 1320 RN8 Aubagne : Ouverture **de 13h à 15h pour le dépistage du Covid-19 uniquement, prise de rdv le matin et ordonnance obligatoire**  
Tel : 04 42 84 10 98
- **Aubagne** : Laboratoire Synlab – 1120 route de Gemenos – 13400 Aubagne – **dépistage en drive, ordonnance obligatoire, du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 12h**  
– Tél : 04 65 07 06 94
- **Cassis** : Laboratoire d'analyse du Brégadan - du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30 sur le parking de l'Espace Santé du Brégadan - 5 chemin du mont Gibaou - 13260 Cassis - Sur ordonnance – dépistages réservés aux résidents de Cassis, Carnoux et Roquefort La Bédoule – Tel : 04 88 39 30 65
- **Roquevaire** : Laboratoire Cerballiance, 1 traverse de l'église 13360 ROQUEVAIRE, 04.42.04.09.00 **sur Rendez-vous obligatoire, ordonnance obligatoire.**
- **Auriol** : **laboratoire Cerballiance**, 2 rue du clos 13390 auriol, 04.42.04.76.97, sur rendez-vous obligatoire, ordonnance obligatoire
- **La Destrousse** : Labo SELAS PROVENCE biologie, esplanade de la pléiade 13112 La Destrousse 04.42.04.87.07, **en drive du lundi au vendredi, ordonnance obligatoire** , horaire à déterminer ouverture prévue semaine du 16 avril
- **La Ciotat** : Laboratoire BIOLITTORAL, 2 avenue Victor Hugo, 13600 La Ciotat. Tel : 04 42 08 19 09. **Ordonnance obligatoire. Uniquement sur rdv.** Demande de rdv uniquement en remplissant un [formulaire](#) disponible sur le [site internet](#) du laboratoire. Une fois le formulaire rempli et envoyé, le biologiste vous contactera pour proposer un rdv. Dépistage en drive.

### LIENS UTILES DE L'ARS SUR LE DEPISTAGE

L'ARS tient à jour une base de données sur le dépistage et met à disposition :

- un [document](#) **reprenant les stratégies et modalités pour le dépistage** COVID-19 en région PACA



## OUTILS ET RECOMMANDATIONS



### MISE A JOUR DE LA FAQ : ACTES FUNERAIRES ET GESTION DES CORPS EN ESMS

- Une nouvelle [foire aux questions](#) a été publiée. Elle répond à de nombreuses interrogations sur le sujet de la gestion des corps en ESMS et les questions funéraires.
- En complément, [le décret n°2020-497 du 30 avril 2020](#) prévoit à compter du 1er mai :
  - ⇒ **La levée de l'interdiction de la thanatopraxie** pour les défunts non atteints du COVID-19, sous réserve de respecter les conditions sanitaires appropriées ;
  - ⇒ **Le maintien de l'interdiction de la toilette mortuaire sur les défunts atteints** ou probablement atteints au moment de leur décès du COVID-19, à l'exclusion des soins réalisés post-mortem par des professionnels de santé ou des thanatopracteurs, quel que soit le lieu de réalisation du soin (hôpital, ESMS, EHPAD, domicile) et à condition également du respect de conditions sanitaires appropriées.

### MISE A DISPOSITION D'UN GUIDE D'APPROCHE POUR PRENDRE DES NOUVELLES PAR TELEPHONE OU A DOMICILE

- Plusieurs associations se sont mobilisées pour aider ceux qui s'impliquent pour prendre des nouvelles, au téléphone ou dans le cadre d'une relation directe et assurer un lien avec des personnes isolées, âgées, familles, personnes seules en situation de fragilité sociale et/ou de santé, et qui ne sont pas forcément des professionnels avec les bons outils
- Ce [guide](#) Il a pour objectifs de faciliter le dialogue, de proposer des formulations adaptées à un contexte spécifique et inédit, et de donner quelques clefs pour repérer des difficultés particulières.

### MISE A JOUR DU GUIDE DE STRATEGIE DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGEES EN ETABLISSEMENT ET A DOMICILE

L'ARS met à jour son **guide stratégique régional** avec l'intégration de plusieurs éléments nouveaux :

- **La possibilité ouverte pour les SSIAD d'intervenir en EHPAD** à titre tout à fait dérogatoire (fiche action 3-11)
- Des précisions sur les actes des infirmiers libéraux payés par la CPAM s'agissant des SSIAD (fiche action 2-6)
- La **prise en charge financière des tests réalisés en EHPAD** (fiche action 6-3)
- Le renforcement des actions menées à destination des aidants (fiche 11) :
  - ⇒ **L'ouverture des accueils de jour sous certaines conditions** (pour les AJ rattachés aux EHPAD en particulier) et avec la possibilité de réorienter leurs actions
  - ⇒ **Le renforcement du rôle des Plateformes de répit** auprès des aidants et l'assouplissement des conditions d'expérimentation du dispositif de relaying
  - ⇒ **La reprise d'activité des Equipes Spécialisées Alzheimer** – Maladies Neurodégénératives
- Pour toute demande d'information envoyer un message à [ars-paca-dt13-medico-sociale@sante.gouv.fr](mailto:ars-paca-dt13-medico-sociale@sante.gouv.fr)

## BONS A SAVOIR



### OPERATION 4X4 COACHING SOLIDAIRE

- L'EMCC France, première fédération française de coaching, a lancé cette opération sous l'égide du Secrétariat au Handicap et le Ministère de la Santé pour **soutenir les professionnels de santé et de l'action sociale** en proposant gracieusement 4 séances de coaching offertes par personne intéressée (à distance : visio ou téléphone)
- Les professionnels peuvent s'inscrire directement sur la [plateforme](#)
- Les directeurs d'établissement souhaitant proposer la prestation à leur(s) équipe(s), peuvent contacter [comitecs@emccfrance.org](mailto:comitecs@emccfrance.org)
- Plus d'information disponible sur leur [site internet](#)

## VEILLE DOCUMENTAIRE



### COMPTE-RENDU DE LA REUNION FEDERATION DU DOMICILE / DGCS

- Vous trouverez [ici](#) le compte rendu des échanges de la réunion entre la DGCS et la Fédération du domicile UNIOPSS sur le sujet du domicile dont l'ordre du jour était le suivant :
  - ⇒ Doctrine masque
  - ⇒ Projet de décret concernant le financement des SAAD
  - ⇒ Préparation du déconfinement progressif

## LIENS UTILES



- Le [site internet](#) du **Pôle Service à la Personne** où de nombreuses ressources utiles sont mises à disposition

\*\*\*\*\*

*Les éléments qui figurent dans ces FLASH INFO sont une **compilation des informations recueillies**, soit par échanges directs avec nos partenaires, soit par le biais d'un questionnaire qui leur a été envoyé : les éléments recensés sont donc **non-exhaustifs** et susceptibles d'évoluer tout au long de la crise sanitaire. **Merci de nous signaler toute information qui vous semblerait incomplète ou obsolète.***

Les précédents Flash Info sont accessibles à partir du lien suivant : [newsletter](#)



spécial COVID.